

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE MONTBERON

Numéro SIRET : **21310364100014**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de L'UNION**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2018

Code INSEE 31364	COMMUNE MONTBERON BUDGET COMMUNAL	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 957
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	17
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 406 792,00	1 657 709,00	478,83	748,93

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	689,22	663,00
2	Produit des impositions directes/population	332,47	364,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	691,08	822,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	248,94	236,00
5	Encours de dette/population	0,00	649,00
6	DGF/population	151,72	159,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,15%	49,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,59%	89,10%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,02%	28,70%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	78,90%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2018
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

6262

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 335 942,15	2 050 465,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 285 477,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 335 942,15	2 335 942,15

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	821 977,00	1 059 803,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 237 826,49	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 059 803,49	1 059 803,49
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 395 745,64	3 395 745,64

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	510 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 219 302,00	0,00	1 205 430,00	1 205 430,00	1 205 430,00
014	Atténuations de produits		0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
65	Autres charges de gestion courante	287 058,00	0,00	281 886,00	281 886,00	281 886,00
Total des dépenses de gestion courante		2 016 360,00	0,00	2 009 516,00	2 009 516,00	2 009 516,00
66	Charges financières	35 132,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 051 492,00	0,00	2 038 016,00	2 038 016,00	2 038 016,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	374 767,69		266 806,15	266 806,15	266 806,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	34 745,12		31 120,00	31 120,00	31 120,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		409 512,81		297 926,15	297 926,15	297 926,15
TOTAL		2 461 004,81	0,00	2 335 942,15	2 335 942,15	2 335 942,15

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 335 942,15

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	207 835,00	0,00	224 857,00	224 857,00	224 857,00
73	Impôts et taxes	952 091,00	0,00	999 101,00	999 101,00	999 101,00
74	Dotations, subventions et participations	769 347,00	0,00	791 673,00	791 673,00	791 673,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	2 885,00	2 885,00	2 885,00
Total des recettes de gestion courante		1 935 273,00	0,00	2 043 516,00	2 043 516,00	2 043 516,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 935 273,00	0,00	2 043 516,00	2 043 516,00	2 043 516,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 559,74		6 949,00	6 949,00	6 949,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 559,74		6 949,00	6 949,00	6 949,00
TOTAL		1 941 832,74	0,00	2 050 465,00	2 050 465,00	2 050 465,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 285 477,15

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 335 942,15

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

290 977,15

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 076 145,00	0,00	736 112,00	736 112,00	736 112,00
	Total des dépenses d'équipement	1 076 145,00	0,00	736 112,00	736 112,00	736 112,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	119 700,00	0,00	78 916,00	78 916,00	78 916,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	119 700,00	0,00	78 916,00	78 916,00	78 916,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 195 845,00	0,00	815 028,00	815 028,00	815 028,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 559,74		6 949,00	6 949,00	6 949,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 559,74		6 949,00	6 949,00	6 949,00
	TOTAL	1 202 404,74	0,00	821 977,00	821 977,00	821 977,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

237 826,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 059 803,49

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	209 117,44	0,00	242 429,60	242 429,60	242 429,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	501 774,49	0,00	181 221,25	181 221,25	181 221,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	710 891,93	0,00	423 650,85	423 650,85	423 650,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	82 000,00	0,00	100 400,00	100 400,00	100 400,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	132 766,04	0,00	237 826,49	237 826,49	237 826,49
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	214 766,04	0,00	338 226,49	338 226,49	338 226,49
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	925 657,97	0,00	761 877,34	761 877,34	761 877,34
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	374 767,69		266 806,15	266 806,15	266 806,15
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	34 745,12		31 120,00	31 120,00	31 120,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	409 512,81		297 926,15	297 926,15	297 926,15
	TOTAL	1 335 170,78	0,00	1 059 803,49	1 059 803,49	1 059 803,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 059 803,49

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

290 977,15

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	510 000,00		510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 205 430,00		1 205 430,00
014	Atténuations de produits	12 200,00		12 200,00
65	Autres charges de gestion courante	281 886,00		281 886,00
66	Charges financières	28 500,00	0,00	28 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	31 120,00	31 120,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		266 806,15	266 806,15
Dépenses de fonctionnement - Total		2 038 016,00	297 926,15	2 335 942,15

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 335 942,15

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 989,00	5 989,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	78 916,00	0,00	78 916,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	736 112,00		736 112,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		960,00	960,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		815 028,00	6 949,00	821 977,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

237 826,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 059 803,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	224 857,00		224 857,00
73	Impôts et taxes	999 101,00		999 101,00
74	Dotations, subventions et participations	791 673,00		791 673,00
75	Autres produits de gestion courante	2 885,00	0,00	2 885,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 989,00	5 989,00
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	960,00	960,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 043 516,00	6 949,00	2 050 465,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 285 477,15

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 335 942,15

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 400,00	0,00	100 400,00
13	Subventions d'investissement	242 429,60	0,00	242 429,60
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	181 221,25	0,00	181 221,25
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		31 120,00	31 120,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		266 806,15	266 806,15
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	524 050,85	297 926,15	821 977,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 237 826,49

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 059 803,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	510 000,00	510 000,00	510 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	67 000,00	67 000,00	67 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	3 700,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	120 000,00	130 000,00	130 000,00
60624	Produits de traitement	9 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	6 300,00	8 950,00	8 950,00
611	Contrats de prestations de services	55 000,00	65 000,00	65 000,00
6132	Locations immobilières	285,00	300,00	300,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Terrains	20 000,00	11 800,00	11 800,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	20 734,00	11 000,00	11 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	4 000,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	9 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 200,00	5 000,00	5 000,00
6161	Assurance multirisques	11 621,00	12 300,00	12 300,00
617	Etudes et recherches	1 095,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	470,00	450,00	450,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	780,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	500,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés		500,00	500,00
6237	Publications	11 300,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6288	Autres services extérieurs		6 500,00	6 500,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 500,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 219 302,00	1 205 430,00	1 205 430,00
6331	Versement de transport	14 805,00	14 800,00	14 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 701,00	3 700,00	3 700,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	14 081,00	14 450,00	14 450,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 221,00	2 220,00	2 220,00
6411	Personnel titulaire	595 129,00	580 300,00	580 300,00
6413	Personnel non titulaire	163 251,00	201 466,00	201 466,00
64162	Emplois d'avenir	48 215,00	21 410,00	21 410,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	138 836,00	139 700,00	139 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	176 369,00	171 800,00	171 800,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 534,00	11 300,00	11 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 800,00	27 600,00	27 600,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	2 050,00	2 050,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 060,00	8 200,00	8 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 984,00	2 984,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6478	Autres charges sociales diverses		3 450,00	3 450,00
6488	Autres charges	3 300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		12 200,00	12 200,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales		12 200,00	12 200,00
65	Autres charges de gestion courante	287 058,00	281 886,00	281 886,00
6531	Indemnités	56 900,00	57 000,00	57 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6533	Cotisations de retraite	2 460,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 610,00	6 615,00	6 615,00
6536	Frais de représentation du maire	300,00	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	45 095,00	45 546,00	45 546,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	79 300,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions		84 000,00	84 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 090,00	2 967,00	2 967,00
657361	Caisse des Ecoles	26 623,00	27 595,00	27 595,00
657362	CCAS	7 628,00	6 413,00	6 413,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	57 052,00	47 150,00	47 150,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 016 360,00	2 009 516,00	2 009 516,00
66	Charges financières (b)	35 132,00	28 500,00	28 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 132,00	28 000,00	28 000,00
6688	Autres		500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 051 492,00	2 038 016,00	2 038 016,00
023	Virement à la section d'investissement	374 767,69	266 806,15	266 806,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	34 745,12	31 120,00	31 120,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en invest. (8)		0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	34 745,12	31 120,00	31 120,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	409 512,81	297 926,15	297 926,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	409 512,81	297 926,15	297 926,15
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 461 004,81	2 335 942,15	2 335 942,15

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 335 942,15

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2018
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	6 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	207 835,00	224 857,00	224 857,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		410,00	410,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 900,00	5 147,00	5 147,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	1 300,00	1 300,00
70632	A caractère de loisirs	12 000,00	13 000,00	13 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	75 000,00	85 000,00	85 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	110 000,00	115 000,00	115 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70878	par d'autres redevables	1 935,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	952 091,00	999 101,00	999 101,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	936 293,00	983 105,00	983 105,00
73211	Attribution de compensation	6 536,00	6 536,00	6 536,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	9 262,00	9 460,00	9 460,00
74	Dotations, subventions et participations	769 347,00	791 673,00	791 673,00
7411	Dotation forfaitaire	215 000,00	239 475,00	239 475,00
74121	Dotation de solidarité rurale	85 000,00	110 356,00	110 356,00
74127	Dotation nationale de péréquation	102 000,00	98 802,00	98 802,00
744	FCTVA		1 320,00	1 320,00
74712	Emplois d'avenir	36 160,00	16 000,00	16 000,00
74718	Autres	20 000,00	28 260,00	28 260,00
7473	Départements	2 240,00	1 800,00	1 800,00
7478	Autres organismes	220 000,00	215 000,00	215 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	60 000,00	50 000,00	50 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	133,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	5 542,00	4 908,00	4 908,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	23 272,00	25 752,00	25 752,00
75	Autres produits de gestion courante		2 885,00	2 885,00
752	Revenus des immeubles		1 300,00	1 300,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		1 585,00	1 585,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 935 273,00	2 043 516,00	2 043 516,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 935 273,00	2 043 516,00	2 043 516,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 559,74	6 949,00	6 949,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	6 559,74	5 989,00	5 989,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		960,00	960,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 559,74	6 949,00	6 949,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 941 832,74	2 050 465,00	2 050 465,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

285 477,15

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 335 942,15

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)	233 725,00	185 727,00	185 727,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	13 500,00	13 463,00	13 463,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	241 762,00	13 049,00	13 049,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	103 080,00	20 400,00	20 400,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	18 283,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 125 (5)		27 748,00	27 748,00
	Opération d'équipement n° 133 (5)		5 680,00	5 680,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	77 674,00	137 692,00	137 692,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)	219 120,00	228 200,00	228 200,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)	29 051,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)	39 760,00	38 880,00	38 880,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	17 600,00	1 320,00	1 320,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)		685,00	685,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	31 780,00	5 300,00	5 300,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	38 310,00	22 268,00	22 268,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	10 000,00	33 200,00	33 200,00
	Opération d'équipement n° 183 (5)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 076 145,00	736 112,00	736 112,00
16	Emprunts et dettes assimilées	119 700,00	78 916,00	78 916,00
1641	Emprunts en euros	116 500,00	78 700,00	78 700,00
16873	Départements	3 200,00	216,00	216,00
Total des dépenses financières		119 700,00	78 916,00	78 916,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 195 845,00	815 028,00	815 028,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 559,74	6 949,00	6 949,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 559,74	6 949,00	6 949,00
13913	Départements	6 559,74	5 989,00	5 989,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études		480,00	480,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations		480,00	480,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 559,74	6 949,00	6 949,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 202 404,74	821 977,00	821 977,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

237 826,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 059 803,49

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	209 117,44	242 429,60	242 429,60
1321	Etat et établissements nationaux	66 516,88	71 955,87	71 955,87
1323	Départements	142 600,56	170 473,73	170 473,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	501 774,49	181 221,25	181 221,25
1641	Emprunts en euros	501 774,49	181 221,25	181 221,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		710 891,93	423 650,85	423 650,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	214 766,04	338 226,49	338 226,49
10222	F.C.T.V.A.	44 000,00	55 400,00	55 400,00
10223	T.L.E.	38 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		45 000,00	45 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	132 766,04	237 826,49	237 826,49
024	Produits de cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		214 766,04	338 226,49	338 226,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		925 657,97	761 877,34	761 877,34
021	Virement de la section de fonctionnement	374 767,69	266 806,15	266 806,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	34 745,12	31 120,00	31 120,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 745,12	31 120,00	31 120,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		409 512,81	297 926,15	297 926,15
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		409 512,81	297 926,15	297 926,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 335 170,78	1 059 803,49	1 059 803,49

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 803,49
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		465 663,08	^a 0,00	185 727,00	^b 185 727,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 645,12	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	179,40	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 662,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	348 405,72	0,00	185 727,00	185 727,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 420,42	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	132 536,88	0,00	185 000,00	185 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	14 123,94	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 045,42	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	19 139,09	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	65 943,19	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	8 144,21	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 723,75	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	70 942,29	0,00	727,00	727,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	22 386,53	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	111 612,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	111 612,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-185 727,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121

LIBELLE : EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		58 310,27	^a 0,00	13 463,00	^b 13 463,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	58 310,27	0,00	13 463,00	13 463,00	
21318	Autres bâtiments publics	56 364,88	0,00	13 463,00	13 463,00	
2151	Réseaux de voirie	1 945,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-13 463,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		618 124,17	^a 0,00	13 049,00	^b 13 049,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	15 510,77	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	15 083,18	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	427,59	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	513 999,11	0,00	13 049,00	13 049,00	
21318	Autres bâtiments publics	422 240,50	0,00	13 049,00	13 049,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	47 829,04	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 700,03	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagement	11 902,97	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	18 993,27	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	333,30	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-13 049,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		551 603,93	^a 0,00	20 400,00	^b 20 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 854,81	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 707,51	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 147,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	333 980,77	0,00	20 400,00	20 400,00	
2111	Terrains nus	393,21	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	123 552,96	0,00	20 400,00	20 400,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	6 197,14	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 094,09	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	9 603,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	68 240,78	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 571,40	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 789,62	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	26 312,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 825,78	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	36 525,33	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 482,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 768,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	197 768,35	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 400,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 125

LIBELLE : TENNIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		86 533,64	^a 0,00	27 748,00	^b 27 748,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	86 533,64	0,00	27 748,00	27 748,00	
21318	Autres bâtiments publics	66 204,81	0,00	27 748,00	27 748,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	17 940,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 388,83	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-27 748,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 133

LIBELLE : STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		432 975,99	^a 0,00	5 680,00	^b 5 680,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 997,37	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	19 622,40	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	374,97	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	49 115,76	0,00	5 680,00	5 680,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	680,00	680,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	4 711,93	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	17 381,63	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2 022,87	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagement	11 464,56	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	6 589,39	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 945,38	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	363 862,86	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	338 839,36	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	24 742,50	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	281,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
 Excédent de financement si positif
 Besoin de financement si négatif

-5 680,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : URBANISATION-VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		840 499,41	^a 0,00	137 692,00	^b 137 692,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	54 056,84	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	53 585,95	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	470,89	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	413 120,25	0,00	137 692,00	137 692,00	
2111	Terrains nus	5 659,35	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	900,00	0,00	80 754,00	80 754,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	16 507,10	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	68 373,68	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construc	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	73 023,19	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	19 000,45	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	180 712,76	0,00	56 438,00	56 438,00	
21534	Réseaux d'électrification	214,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 960,93	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	5 578,58	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	36 575,53	0,00	500,00	500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	373 322,32	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	325 422,57	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	10 855,75	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	37 044,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-137 692,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142

LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		358 705,25	^a 0,00	228 200,00	^b 228 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	356 400,56	0,00	228 200,00	228 200,00	
2111	Terrains nus	330 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 940,40	0,00	228 200,00	228 200,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	8 239,85	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	1 428,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	12 303,73	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 327,56	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 161,02	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-228 200,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156

LIBELLE : CANTINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 895,00	^a 0,00	38 880,00	^b 38 880,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 895,00	0,00	38 880,00	38 880,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	3 157,44	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	38 880,00	38 880,00	
2184	Mobilier	7 034,60	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,96	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-38 880,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160
LIBELLE : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		40 143,74	^a 0,00	1 320,00	^b 1 320,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	40 143,74	0,00	1 320,00	1 320,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 041,62	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	16 240,57	0,00	1 320,00	1 320,00	
2182	Matériel de transport	5 500,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	499,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 862,41	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-1 320,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163

LIBELLE : MATERIEL ANIMATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 869,45	^a 0,00	685,00	^b 685,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 869,45	0,00	685,00	685,00	
2184	Mobilier	1 302,57	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 566,88	0,00	685,00	685,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-685,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166

LIBELLE : INFORMATIQUE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		20 079,93	^a 0,00	5 300,00	^b 5 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 079,93	0,00	5 300,00	5 300,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 079,93	0,00	5 300,00	5 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 300,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		34 831,32	^a 0,00	22 268,00	^b 22 268,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	34 831,32	0,00	22 268,00	22 268,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 228,29	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	31 603,03	0,00	22 268,00	22 268,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-22 268,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177

LIBELLE : PLU 2017

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		428,71	^a 0,00	33 200,00	^b 33 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	428,71	0,00	33 200,00	33 200,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	428,71	0,00	33 200,00	33 200,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-33 200,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 183

LIBELLE : DICRIM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	0,00 ^a	2 500,00	2 500,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 184

LIBELLE : TROTTOIR BORDURE RD15d PLACE COTE PAIR CENTRE VERS CLINIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 524 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 524 000,00									
13-106084500	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	40 000,00	R	PIBOR	3.1459	2.37063		T	X	O	A-1
14-106084400	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	60 000,00	R	PIBOR	3.146	2.32406		T	X	O	A-1
12-6857187	CAISSE EPARGNE	31/12/2005		28/12/2006	65 000,00	F		3.0	3.0		A	X	O	A-1
2-2007073	CAISSE EPARGNE	29/04/2007		29/04/2007	135 000,00	F		4.5	5.02472		A	X	O	A-1
T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	27/12/2006		20/04/2007	89 000,00	F		3.75	4.93774		A	X	O	A-1
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/04/2008		01/12/2008	250 000,00	F		4.73	5.70755		A	C	O	A-1
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT [®]	27/12/2008		01/02/2010	150 000,00	F		4.42	4.422		A	X	O	A-1
6-2009030	CAISSE EPARGNE	05/06/2009		16/03/2010	500 000,00	V		3.7	2.9686		A	X	O	A-1
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	29/12/2010		20/01/2012	235 000,00	V	EURIBOR	2.205	2.58102		A	X	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					1 735,21									
16873 Départements (total)					1 735,21									
10-201001 00301	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	28/01/2010		18/04/2011	1 735,21	F		0.0	2.45361		A	X	O	A-1
Total général					1 525 735,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		926 254,23					73 951,96	27 030,13	0,00	12 954,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		926 254,23					73 951,96	27 030,13	0,00	12 954,87
13-106084500	N	0,00		2 670,56	0,92	R	PIBOR	2.37063	2 670,56	0,00	0,00	0,00
14-106084400	N	0,00		4 883,60	0,92	R	PIBOR	2.32406	4 883,60	0,00	0,00	0,00
12-6857187	N	0,00		15 401,28	2,92	F		3,0	4 982,79	462,04	0,00	0,00
2-2007073	N	0,00		71 762,24	8,25	F		4.99649	6 643,35	3 229,30	0,00	0,00
T05Q09018PR	N	0,00		28 007,58	3,25	F		4.93774	6 620,12	1 050,28	0,00	559,19
4-MON257595EUR/	N	0,00		147 591,25	14,92	F		5.70755	9 839,42	6 981,07	0,00	542,97
5-200901 112968	N	0,00		82 091,92	6,08	F		4.422	10 261,90	3 628,46	0,00	2 910,32
6-2009030	N	0,00		426 654,74	21,17	V		3.09296	12 084,90	10 794,36	0,00	8 303,49
11-T1HY57018PR	N	0,00		147 191,06	8,00	V	EURIBOR	2.33459	15 965,32	884,62	0,00	638,90
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		223,21					223,21	0,00	0,00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		223,21					223,21	0,00	0,00	0,00
10-201001 00301	N	0,00		223,21	0,25	F		2.45361	223,21	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		926 477,44					74 175,17	27 030,13	0,00	12 954,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	926 477,44					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		84 905,00	84 905,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		78 916,00	78 916,00
1641	Emprunts en euros	78 700,00	78 700,00
1687	Autres dettes	216,00	216,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 989,00	5 989,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 989,00	5 989,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	84 905,00	0,00	D001 237 826,49	322 731,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		398 326,15	III 398 326,15
Ressources propres externes de l'année (a)		100 400,00	100 400,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	55 400,00	55 400,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	45 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		297 926,15	297 926,15
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 120,00	31 120,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	266 806,15	266 806,15

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	398 326,15	0,00	0,00	237 826,49	636 152,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 322 731,49
Ressources propres disponibles	IV 636 152,64
Solde	V = IV - II (6) + 313 421,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	01	Subvention de fonctionnement	A CROCHE CHOEUR	Associations	800,00
6574	03	Subvention de fonctionnement	APEM DE MONTBERON	Associations	500,00
6574	23	Subvention de fonctionnement	ARBRES ET PAYSAGES D AUTAN	Associations	200,00
6574	04	Subvention de fonctionnement	ATELIER ART FLORAL BAMBOU	Associations	500,00
6574	05	Subvention de fonctionnement	CAMAIEU	Associations	350,00
6574	06	Subvention de fonctionnement	COMITES DES FETES	Associations	10 000,00
6574	26	Dispositif emplois d'avenir	DIAM	Associations	0,00
6574	07	Subvention de fonctionnement	DIAM	Associations	15 000,00
6574	08	Subvention de fonctionnement	ENTENTE VALLEE DU GIROU	Associations	1 000,00
6574	09	Subvention de fonctionnement	FNACA	Associations	100,00
6574	10	Subvention de fonctionnement	FOYER RURAL	Associations	4 500,00
6574	11	Subvention de fonctionnement	FULL BOXING MONTBERON	Associations	1 300,00
6574	25	Dispositif Emplois d'Avenir	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	2 250,00
6574	15	Subvention de fonctionnement	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	4 000,00
6574	20	Subvention de fonctionnement	GIROU TRIATHLON	Associations	500,00
6574	12	Subvention de fonctionnement	ICI ET MAINTENANT	Associations	0,00
6574	14	Subvention de fonctionnement	MONTBERON DANSE	Associations	400,00
6574	16	Subvention de fonctionnement	OSA KOO DO	Associations	2 200,00
6574	22	Subvention de fonctionnement	PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574	13	Subvention de fonctionnement	QUATRE SAISONS	Associations	800,00
6574	21	Subvention de fonctionnement	SECOURS POPULAIRE	Associations	200,00
6574	24	Subvention de fonctionnement	SENET	Associations	200,00
6574	02	Subvention de fonctionnement	STE DE CHASSE ACCA	Associations	0,00
6574	17	Subvention de fonctionnement	STE DE PETANQUE MONTBERONNAISE	Associations	0,00
6574	18	Subvention de fonctionnement	TAO CONCEPT	Associations	800,00
6574	27	Subvention de fonctionnement	TEAM PASSION TRUIE ET MER	Associations	500,00
6574	19	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB MONTBERON	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	2	5	5	0	5
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	2	5	5	0	5
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	5	11	11	2	13
Adjoint technique	C	5	5	10	10	0	10
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent entretien/restauration	N	0	0	0	0	1	1
Agent technique	N	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	3	4	4	1	5
ATSEM ppal 2ème classe	C	1	3	4	4	0	4
Agent social (ATSEM)	N	0	0	0	0	1	1
FILIERE ANIMATION (i)		4	5	9	9	11	20
Adjoint d'animation	C	3	4	7	7	0	7
Adjoint d'animation ppal 2ème classe	C	1	1	2	2	0	2
Agent d'animation	C	0	0	0	0	10	10
Agent d'animation	N	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	15	29	29	14	43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'animation	C	ANIM		0,00	accroissement	CDD
Agent d'animation	N	ANIM		0,00	emploi d'avenir	CDD
Agent social (ATSEM)	N	S		0,00	remplacement	CDD
Agent entretien/restauration	N	TECH		0,00	emploi d'avenir	CDD
Agent technique	N	TECH		0,00	emploi d'avenir	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent technique	N	TECH		0,00	remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

COMMUNE MONTERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	3 341 000,00	4,652	15,100	0,000	504 491,00	4,652
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 155 000,00	3,069	20,640	0,000	444 792,00	3,069
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19 400,00	1,459	174,340	0,000	33 822,00	1,458
TOTAL	5 515 400,00	4,016			983 105,00	3,818

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le ,
A Montberon, le 05/04/2018
Le

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Montberon, le 05/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Jean-Luc BELLARIVA	
Noël BERAUD	
Corinne BOUCHERON	
Patrick CATALA	
Dominique CAILLAUD	
Gérard COGO	
André DEBAISIEUX	
Sandrine DELMOULY	
Denise ESCAFRE	
Pierre ESCARGUEL	
Dominique FAU	
Monica GARCIA	
Benjamin GOUDERGUES	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Céline LEFORT	
Sylvie MIROUX	
Eugène NKONGUE-NYOUNGOU	
Bernard ROUSSET	
Amandine RUS	
Thierry SAVIGNY	
Nadia SINNI-LAPEYRIE	
Jean-Claude BRAGATO	
Corine GRUARIN	
Tony HELLMUTH	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2018 et de la publication le 11/04/2018.

A Montberon, le 06/04/2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.34	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.36	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.37	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.39	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.40	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.43	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.44	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)